



LES PRINCIPAUX VIGNOBLES DU MONDE PLAIDENT A WASHINGTON ET BRUXELLES, POUR LA SUPPRESSION DES TAXES ET BARRIERES DOUANIERES

L'ensemble des professionnels de l'industrie du vin appelle à la fin des taxes et autres barrières non tarifaires.

WASHINGTON, le 10 mai 2021 - La [Wine Origins Alliance](#) (WOA), association réunissant 31 interprofessions et organisations représentant plus de 90 000 domaines et négociants dans le monde, a récemment organisé des rendez-vous virtuels entre Washington DC et Bruxelles, pour discuter avec les décideurs politiques américains et européens des barrières qui limitent le commerce du vin, comme les taxes douanières. Ils ont également évoqué le défaut de protection des noms de régions viticoles aux Etats-Unis et dans le monde.

Les membres de la WOA génèrent à eux seuls près d'1 million d'emplois et plus de 8 milliards de dollars d'exportations chaque année. Or, l'industrie du vin a considérablement souffert de la pandémie liée à la Covid-19, phénomène aggravé par les taxes qui lui ont été imposées dans le cadre de conflits commerciaux qui ne la concernaient pourtant pas¹.

Les représentants de la WOA ont rencontré des membres du Congrès américain, du bureau du Représentant Américain pour le Commerce, de la mission américaine auprès de l'Union Européenne aux Etats-Unis et de la Commission Européenne pour plaider en faveur de la suppression définitive de ces taxes et autres barrières non tarifaires. Ils ont également abordé la question de la protection des noms de régions viticoles.

Une enquête de 2018 a révélé que 94 % des consommateurs de vins américains seraient en faveur de lois visant à protéger les consommateurs des étiquettes trompeuses. Malgré ce soutien massif, certains pays, y compris les Etats-Unis, autorisent encore certains vins à porter des noms de vignobles dont ils ne sont pas originaires². Il est donc difficile pour les consommateurs de savoir avec certitude d'où vient le vin qu'il déguste. Plus grave, cela décrédibilise le monde du vin dans son ensemble.

A l'occasion de ces réunions, les membres de la WOA ont expliqué pourquoi le respect de l'origine sur les étiquettes de vins protégerait la réputation des vignobles du monde entier, autant qu'elle garantirait aux consommateurs la provenance des vins qu'ils achètent.

Plus tôt dans l'année, la WOA a envoyé au Représentant américain pour le commerce une lettre présentant un certains nombres de conflits commerciaux ayant un impact pour les professionnels du vin, y compris des taxes imposées en représailles d'autres conflits commerciaux et le manque de protection des noms des régions viticoles.

L'association a également envoyé une lettre en 2020 demandant au Commissaire européen pour le commerce d'éviter d'imposer à son tour des taxes en représailles.

¹ L'exemple le plus connu en France concerne le conflit Airbus-Boeing et la taxe de 25 % ad valorem ajoutée sur certains vins européens pour leur entrée aux Etats-Unis en novembre 2019. Cette taxe est suspendue jusqu'en juin 2021, mais pas supprimée.

² Note du BIVB : c'est notamment le cas pour les mentions Burgundy et Chablis aux Etats-Unis

###

La Wine Origins Alliance, auparavant connue sous le nom de « Joint Declaration to Protect Wine Place & Origin », a pour objectif d'éliminer les obstacles au commerce du vin.

Ses membres représentent les vignobles de Barossa, Bordeaux, Bourgogne/Chablis, Champagne, Chianti Classico, Côtes de Provence, Finger Lakes, Jerez-Xérès-Sherry, Livermore Valley, Long Island, McLaren Vale, Missouri, Monterey County, Napa Valley, Oregon, Paso Robles, Porto, Rhône Valley, Rioja, Santa Barbara County, Seneca Lake, Sonoma County, South Africa, Texas, Tokaj, Victoria, Walla Walla Valley, Washington state, Western Australia, Willamette Valley et Yamanashi.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site : origins.wine (uniquement en anglais).

Ou suivez-nous sur les réseaux sociaux : [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

Contacts presse :

Wine Origins Alliance :

Natalie Pavlatos (USA), Tel : 00 (1) 218-428-1402, info@wineorigins.com

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne :

Cécile Mathiaud (France), Tél. 06 08 56 85 56, cecile.mathiaud@bivb.com